

LE PUBLICISTE.

TRIDI 15 Frimaire, an IX.



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Et avec le Feuilleton, 1 fr. 50 cent. de plus par trimestre pour les départemens. Ce Feuilleton contient l'annonce des spectacles, des détails sur les pièces nouvelles, les débuts des acteurs & des avis.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscript^{rs}. sans augmentation de prix.

S'adresser, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 425, butte des Moulins, à Paris.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 24 octobre (2 brumaire).

La flotte de l'amiral Keith, en quittant sa station devant Cadix, pour aller prendre de l'eau & d'autres rafraichissemens à Tetuan, fut assaillie d'un si violent coup de vent, que plusieurs vaisseaux en perdirent leurs ancres, mâts & agrès. Cependant, après bien des peines, elle parvint à se rassembler sous le cap Spartel. Le scorbut y fait des ravages effroyables.

ITALIE.

De Gènes, le 16 novembre (25 brumaire).

Hier, la commission militaire française a condamné à une année de fers le porte-*faix* qui avoit tiré un coup de fusil au général Muller.

On espère recouvrer la majeure partie des pièces de canon enlevées à diverses reprises par les Anglais; on prétend qu'elles sont encore à Livourne, & que notre ministre extraordinaire auprès de la république cisalpine, Emmanuel Balbi, pourra s'y transporter à l'effet de les réclamer; on ajoute même qu'il est déjà parti d'ici deux officiers du corps des canonniers, expédiés par le gouvernement pour faire vérifier sur les lieux lesdits effets, & constater qu'ils appartiennent à la république ligurienne.

Les voleurs de grands chemins & les brigands infestent plus que jamais les routes de riviere du Levant.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 18 novembre (27 brumaire).

On a reçu ici, par *Elseneur*, la nouvelle de l'embargo mis sur tous les vaisseaux anglais dans les ports de la Russie; & de plus, celle que tout vaisseau qui partira de la Russie sera muni d'un passe-port qui contiendra la déclaration que chaque visite de vaisseaux russes sera regardée comme une déclaration de guerre.

Le chambellan Rosenkranz, qui jusqu'ici étoit notre envoyé à la cour de Berlin, mais qui, en dernier lieu, avoit été envoyé par *interim* à celle de Pétersbourg, vient déci-

dément de recevoir l'ambassade de cette dernière cour; & l'on dit qu'on lui destine pour successeur à Berlin le chambellan Schubart, notre envoyé à Madrid.

Le chargé d'affaires russes, M. d'Oubril, est déjà parti d'ici; il a reçu en présent une superbe montre d'or.

La cherté des vivres de première nécessité est exorbitante; l'indigence parmi la classe malheureuse du peuple de cette ville, est on ne peut plus grande: le nombre de ces malheureux, auxquels on porte le plus de secours possible, augmente chaque jour & se monte déjà à dix mille personnes. Malgré cette multitude de nécessiteux, on ne rencontre point de mendians dans les rues.

Il sera construit, l'année prochaine, trois vaisseaux de guerre; savoir, un vaisseau de ligne de 70 canons, une frégate de 40 canons & une de 20.

D'Elseneur, le 18 novembre (27 brumaire).

Avant-hier, il arriva dans cette rade un vaisseau anglais qui avoit fait voile de Narva le 6 de ce mois. Le capitaine ayant appris l'embargo que l'on alloit mettre sur les marchandises de sa nation, profita du moment pour mettre à la voile, & évita fort heureusement la poursuite des vaisseaux russes.

On écrit de Dantzick qu'on y a défendu la vente des grains pour le compte de l'Angleterre.

AUTRICHE.

De Vienne, le 19 novembre (28 brumaire).

Il circule ici en ce moment la copie d'une note remise à notre cabinet par M. le comte de Kessler, ambassadeur de S. M. prussienne. Cette note contient des représentations au ministre de S. M. impériale, le comte de Colloredo, sur la violation de la ligne de démarcation du nord de l'Allemagne par un détachement de vingt chasseurs commandés par un officier du régiment de Lowenstein, à la solde de l'Angleterre, & réuni à l'armée impériale, sous les ordres du lieutenant-général de Simbschen; lequel détachement a pénétré le 2 octobre dans le bailliage de Königsberg, appartenant au prince de Saxe-Hildbourg. Ce premier détachement a été bientôt suivi par deux compagnies du même régiment, commandés par le major, malgré les représentations du lieutenant de Paps, chargé, avec un foible détachement, de faire respecter la neutralité, & qui a été obligé de se replier sur Cobourg. En conséquence, S. M. prussienne espere que la conduite du commandant du détachement de Lowenstein sera désapprouvée, & qu'il recevra incessamment l'ordre d'évacuer le pays compris dans la ligne de démarcation, avec la défense de l'outré-passer à l'avenir.

M. le comte de Colloredo a répondu à cette note, en assurant qu'il avoit ignoré jusqu'à présent cet événement qu'il seroit prendre des informations sur les lieux; de plus, il assure qu'aussi-tôt que les faits seront vérifiés, S. M. l'em-

pereur prendra des mesures pour que S. M. prussienne soit bien convaincue que son intention est très-éloignée de vouloir déranger la ligne de démarcation du nord de l'Allemagne, & qu'au contraire elle n'a rien de plus à cœur que d'entretenir avec S. M. prussienne des relations d'amitié.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 27 novembre (6 frimaire).

Les trois pour cent consolidés sont à $64\frac{3}{8}$, 64.

On a reçu ici la confirmation officielle de la prise, par nos troupes, de l'établissement hollandais, de Curaçao. Les détails en ont été apportés ici par le lieutenant Paul, du vaisseau *le Winbleton*. On évalue à de grosses sommes le prix des effets trouvés dans le port. Une frégate & soixante vaisseaux marchands, dont plusieurs richement chargés, sont devenus la proie du vainqueur. Quelqu'importante que soit cette prise, la gazette de la cour ne l'a point encore fait connoître officiellement. On dit qu'elle en publiera les détails samedi.

Mais une nouvelle plus importante est venue ce matin alarmer le gouvernement & nuire au commerce. Des lettres de Hambourg, du 18 novembre, adressées par nos agens dans cette ville, nous ont appris que l'empereur de Russie venoit encore une fois de mettre l'embargo sur tous nos vaisseaux qui se trouvoient dans le port de Riga. On assure que cette nouvelle a donné lieu à un conseil secret, auquel ont assisté tous les ministres.

Les nouvelles de France & d'Allemagne s'accordent à faire regarder la reprise des hostilités comme prochaine, & une nouvelle campagne comme inévitable. On croit ici que M. de Cobenzel pourroit bien rester à Lunéville malgré la rupture, & qu'il continuera ses négociations, même lorsque les armées se battront de part & d'autres.

Dimanche dernier on a arrêté dans Picadilly un étranger accusé de haute trahison. Il a été pris dans son lit, sur un ordre du duc de Portland, & l'on a saisi tous ses papiers. Il a été remis à la garde d'un messager d'état.

Dans la séance du 18 novembre, M. Pitt déclara que les papiers relatifs aux ouvertures de paix étant entre les mains de tout le monde, chacun pouvoit juger que le gouvernement s'étoit conduit dans cette occasion avec autant de prudence que de dignité, & qu'il seroit par conséquent inutile de proposer de les prendre en considération.

Dans la séance du 20 novembre, M. Jones demanda qu'on remit à la chambre l'état des troupes étrangères au service de la Grande-Bretagne. M. Dundas remit cette liste dans la séance du 24. M. Shéridan demanda dans la même séance copie des articles signés à Paris par M. le comte de Saint-Julien, des piéces relatives aux négociations entre la France & l'Autriche, de la correspondance du ministre de S. M. à Constantinople, concernant l'évacuation de l'Egypte. — Sa motion fut rejetée sans division.

Il y aura incessamment une nomination de pairs d'Irlande.

Le rapport du comité des subsistances a été lu le 5 frimaire, & combattu par MM. Grey, Shéridan & Tierney. Il conduisit à voter une adresse à S. M., pour la prier d'émettre une proclamation qui tendit à recommander la plus stricte économie dans la consommation des grains. Il a été adopté.

Il y a maintenant dans la mer Baltique 400 navires anglais chargés de grains pour notre compte. Il est fort à craindre que deux corsaires français qui croisent sur les côtes de Norwege n'en interceptent une partie.

Les passe-ports délivrés aux Français qui retournent dans leur pays, portent l'expresse condition qu'ils ne remettront plus les pieds en Angleterre.

Miladi Hamilton porte la croix de Malte que lui a donnée Paul I^{er}.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 7 frimaire.

Le superbe corps d'éclaireurs & de grenadiers, qui avoit été formé à Amiens, se rassemble à Dijon, d'où il se portera, d'après des avis certains, par le Mont-Cenis en Italie. Il est commandé par le général Murat. On évalue sa force à 20,000 hommes, dont 10,000 de grenadiers. Les autres troupes, qui se rassemblent dans le département de la Côte-d'Or, se rendent également à l'armée d'Italie.

Le général Tharreau est arrivé ici de Paris. Il se rend à Dijon, & commandera une division du corps du général Murat.

Un officier autrichien, envoyé en courier par la cour de Vienne au comte de Cobenzel, vient de passer par notre ville, pour se rendre à Lunéville.

La division du général Richepanse vient de passer le Lech à Augsburg; elle se rend à marches forcées à Fugsingen & Landshut en Bavière, pour s'y réunir aux deux divisions Ney & Legrand, avec lesquelles elle forme l'aile gauche de l'armée du Rhin.

Toutes les troupes, formant l'aile gauche de l'armée du Rhin, sont en marche de la Haute-Souabe pour la Haute-Bavière & le Tyrol. La division Montrichard se porte vers Keim, Mittelsvald & Partenkaih; la division Gudln à Renti, Hohenschwangon & du côté d'Ehrenberg; la division Molitor, enfin, aux sources du Lech. Aussi-tôt que le général Lecourbe sera arrivé à Kempten, son quartier-général sera transféré à Polling dans la Haute-Bavière. On établit de grands magasins sur les frontières du Tyrol, pour que les troupes ne manquent de rien, lorsqu'elles s'avanceront dans ce pays stérile & montagneux.

De Bruxelles, le 10 frimaire.

Le baron de Sprengporten, lieutenant-général au service de Russie, est attendu incessamment en cette ville, venant de Berlin. Il est chargé, de la part de Paul I^{er}, de recevoir les prisonniers de guerre russes qui sont en France: ils doivent être embarqués à Anvers pour Riga & Revel. Cette circonstance semble prouver que la Russie se rapproche de la république française.

Les bâtimens de guerre anglais que l'on avoit signalé de nos côtes ces jours passés, viennent de les abandonner de nouveau.

On avoit répandu le bruit que la maladie épidémique qui ravage l'Espagne, avoit été apportée à Aix-la-Chapelle dans des ballots de laine de Ségovie, & que déjà les germes de la contagion commençoient à se manifester. Cette nouvelle est heureusement fautive; les médecins d'Aix-la-Chapelle ont reconnu que la fièvre qui regnoit dans cette ville & qu'on prétendoit être la peste ou la fièvre-jaune, n'est pas dangereuse, & qu'elle ne porte aucun caractère de malignité; elle cède aux remèdes en 8 à 10 jours.

De Paris, le 12 frimaire.

Les consuls ont arrêté que le ministre des finances feroit payer, sur les crédits généraux ouverts pour le paiement des rentes & pensions, la somme de 22,202 fr. aux veuves

& enfans, infirmes & orphelins compris dans deux états présentés par le ministre de la guerre. Ces secours seront payés à domicile & par douzième chaque mois.

— Le préfet de police a ordonné, que le 15 frimaire & jours suivans, il seroit procédé sur le quai des Orfèvres, à un nouveau numérotage des carrosses de place.

— Le même préfet fit arrêter hier, à Belleville, le nommé Grnyere, receveur de loterie à Paris, comme porteur de 244 floons propres à faire des pièces de 12 s.

— Le ministre de la police a ordonné de faire rechercher & arrêter l'auteur d'une lettre menaçante écrite à l'acquéreur de ses biens, déclarés nationaux par son émigration. L'intention du gouvernement, ajoute le ministre, est que les acquéreurs des domaines nationaux jouissent en paix, sous sa puissante protection, de leurs acquisitions.

— Le gouvernement a donné les ordres les plus positifs de poursuivre & de punir les assassins du citoyen Audrein.

— Ceracchi & ses complices sont interrogés tous les jours au Temple. Leur procès s'instruit avec activité.

— On annonce le premier volume d'un ouvrage intitulé : *La Conspiration anglaise*.

— On annonce la traduction prochaine de *l'Ambassade anglaise au Thibet*, par le citoyen Castera. Ceux qui courent l'original de cet ouvrage, assurent qu'il doit faire sensation par les détails curieux qu'on y trouve sur l'antiquité du monde & sur les relations qui existèrent autrefois entre le Thibet & l'Égypte. Une des plus curieuses observations, est celle qui constate les traces & le souvenir d'un déluge universel dans ce pays élevé, appelé par nos géographes *le plateau de la terre*. Une pareille découverte ne s'accorde point avec les hardies conjectures de quelques-uns de nos écrivains modernes.

— Les directeurs de la caisse d'escompte ont fait part à l'administration que le préfet de police, sur une dénonciation faite contre les porteurs de ladite caisse, accusés, dans cette dénonciation, de rogner les écus, avoit fait faire chez tous & dans le même moment, par les commissaires de police de leur arrondissement respectif, une visite très-rigoureuse, & qu'ils annonçoient, avec plaisir, à l'administration, qu'on n'avoit trouvé chez aucun d'eux le plus léger indice de ce dont on les avoit aussi calomnieusement accusés.

— Le citoyen Chaioux, dissinateur, se brûla hier la cervelle. C'étoit le dessinateur banal des gravures qui ornent le frontispice de tous les romans nouveaux. Il n'avoit que 34 ans. On ignore la cause de son suicide.

— Le citoyen Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, est arrivé à Bayonne le 1^{er} frimaire; il y gardoit le même incognito qu'à Bordeaux, lorsqu'un courrier extraordinaire, qui lui étoit expédié de Paris, l'a forcé à le quitter le lendemain. Ce jour, il a reçu la visite de toutes les autorités civiles & militaires de Bayonne, & a dîné chez le consul d'Espagne, où il y a eu bal. Le 3 au matin, il a pris la route de Madrid, escorté par une garde d'honneur; des salves d'artillerie ont signalé son départ.

— Le préfet d'Eure & Loire a prohibé le port d'armes dans toute l'étendue de ce département.

— Le citoyen J. Ch. Fera a été nommé par son gouvernement ministre plénipotentiaire de la république ligurienne au congrès de Lunéville.

— L'estimation des réparations à faire aux digues de la Hollande, endommagées par l'ouragan du 18 brumaire, s'éleve à plus d'un million de florins.

— Il y a eu plus de 6000 arbres renversés ou fracassés par le même ouragan dans la forêt de Soignes.

— Les dernières lettres de Constantinople annoncent que les Turcs ont abandonné l'idée de chasser les Français d'Égypte par la force. Ils reconnoissent l'infériorité de leur tactique devant la nôtre. Mais le grand-visir n'en reste pas moins à Jaffa. Mahmoud qui devoit lui conduire un renfort de six mille hommes, a reçu ordre de marcher contre Passwan-Oglou. . . . La cour de Pétersbourg est en différend avec la Porte, au sujet des indemnités dues à l'escadre russe. Le capitain pacha continue de croiser devant Alexandrie.

V A R I É T É S.

Lettre d'un ci-devant riche.

Il y a des gens qui haïssent magistrats, d'autres guerriers; moi, j'avois vingt-cinq mille livres de rente. J'y étois accoutumé, j'étois né comme cela, j'étois né pour cela. Il me sembloit que ma fortune & moi, nous devions rester inséparables. La révolution est arrivée. Mes vingt-cinq mille livres de rente m'ont quitté, & sans que j'aie fait un pas, comme si la terre avoit tourné sous mes pieds, je me suis trouvé hors de ma place & sans savoir comment m'y remettre; car il ne faut pas s'imaginer, lorsqu'on a perdu vingt-cinq mille livres de rentes, qu'on en soit quitte pour aller à pied, porter un mauvais habit, dîner mal ou point du tout. Il faut encore changer son ton, ses manières & jusqu'à la tournure de ses phrases.

Cette découverte que je fis d'abord m'affligea tellement, que je résolus de tout supporter pour cacher ma position, plutôt que de sacrifier ainsi ce qui me restoit de plus cher. Je crus, en me conduisant de la sorte, qu'il ne tiendrait qu'à moi de conserver les mêmes manières, mais au bout de que que tems, m'étant trouvé avec des gens riches, je fus si humilié de la différence qui, sans que je m'en apperçusse, s'étoit établie entre eux & moi, que dans le premier moment je fus sur le point de renoncer à la société. Je me dis ensuite: Eh bien, je me suis trompé; mais je saurai du moins comment il faut se conduire quand on a perdu vingt-cinq mille livres de rente, & je raisonnai ainsi. On sait en général si mauvais gré aux riches de leur richesse, que la pauvreté doit nécessairement attirer l'estime; & puisqu'il y auroit de la lâcheté à en rougir, le vrai courage est de s'en montrer fier. Je me préparai donc à être bien glorieux de ce qu'on m'avoit ôté mes vingt-cinq mille livres de rente. Dieu m'est témoin cependant que je n'avois rien fait pour cela.

Dès ce moment je ne cessai de répéter que j'étois pauvre; je le disois à tout le monde, je l'apprenois à ceux qui ne me le demandoient pas, & lorsqu'on me le demandoit, je me montrais presque offensé de ce qu'on pouvoit l'ignorer. Parloit-on de parure, je faisois aussitôt remarquer mon habit usé, & me serois bien gardé de convenir que j'en possédasse un autre. J'avois soin les jours de cérémonies de prendre mon plus mauvais chapeau. Les gens riches étoient devenus l'objet de mon dédain, & le luxe celui de ma censure. On n'allumoit pas deux lampions dans Paris que je ne criasse au scandale, & j'aurois pardonné aux possesseurs de nouvelles fortunes, si, après avoir pris le bien des autres, ils n'avoient pas poussé l'impudence jusqu'à le dépenser.

J'arrivai un jour chez une de mes parentes qui avoit conservé de la fortune, bonne personne à cela près, attentive sur-tout à ne choquer jamais les idées & les opinions des autres. Elle étoit entourée de gens riches & fort gais. Ils parloient de leurs plaisirs. Je me mis à étaler ma pauvreté, & tout le monde se tut; je continuai, & tout le monde s'en alla. Je m'étendis sur l'impudence du luxe qui commençoit à renaître, & ma cousine, qui étoit prête à sortir, dit tout bas, qu'on ôta les chevaux; & comme je m'étois emporté contre la délicatesse de ceux qui ne pouvoient faire un pas autrement qu'en voiture, ma cousine se crut obligée de sortir à pied. La pluie nous prit en chemin. Nous attend mes une heure & demie sous une porte. Dans cet intervalle au faïre passa, & ma cousine ayant observé qu'elle n'avoit pas d'argent, je me mis à la railler sur le bon air qu'il y avoit à ne point porter de poches. Enfin la pluie cessa, mais les rues étoient inondées; ma cousine glissoit à chaque pas, & une fois tomba si rapidement, que je ne pus la retenir que lorsqu'elle se trouvoit déjà à terre. Je la reconduisis chez elle, mouillée jusqu'aux os.

J'y retournai le lendemain, le portier me dit: « Madame est fort enthûmée; elle a fait une liste; voyez si vous y êtes ». J'y regardai, & j'y vis écrit de la main de ma cousine: *Tous les d'Érial, excepté d'Érial de G****. (C'est mon nom). Y êtes vous? me demanda le

perdue : Oui, dis-je, j'y suis; & je m'enfuis précipitamment pour qu'il ne vit pas de quelle manière j'y étois.

Je me suis encore trompé, dis-je, en retournant chez moi; j'ai cru acquiescer de la considération, & l'on me ferme les portes. Comme je réfléchissois là-dessus, j'appris qu'une succession, à laquelle je ne m'attendois pas, rétablit ma fortune à-peu-près sur le pied où elle se trouvoit autrefois. Après les premiers mouvemens de joie, je me dis : Je ne saurai donc jamais comment il faut se conduire quand on a perdu vingt-cinq mille livres de rente; mais je me trompois pour la troisième fois. Il n'y a pas huit jours que je suis devenu riche, & je me sens déjà parfaitement instruit des devoirs des pauvres. Ce qui m'a fait faire cette réflexion, que nos connoissances ne se rapportent jamais à notre position actuelle; & que tel, par exemple, qui sous l'autorité de ses parens a profondément réfléchi aux devoirs des pères envers leurs enfans, doit nécessairement se marier & avoir des enfans, s'il veut se former une idée précise du devoir des fils envers leurs pères.

T R I B U N A T.

Séance du 12 frimaire.

Le citoyen Paris (d'Eure & Loir) adresse au tribunal une pétition par laquelle il dénonce un arrêté du conseil d'état du 12 brumaire an 9, comme contraire à la loi du 11 frimaire an 8, qui substituoit la peine de déchéance à celle de la vente de la folle enchère. Le pétitionnaire ajoute qu'en vertu de cet arrêté, on veut revendre 450 arpens de bois enclavés dans une forêt nationale.

Cette pétition est renvoyée à une commission composée des tribuns Arnould, Mouricault, Huguet, Laloi & Légier.

On publie le résultat du scrutin, fait hier, pour la nomination des trois orateurs qui devront porter au corps législatif le vœu émis par le tribunal pour le rejet du projet de loi concernant les archives nationales. Ce sont les tribuns Portier (de l'Oise), Jubé & Lalci.

Le tribunal reçoit, par un message du corps législatif, le projet de loi relatif à la police judiciaire. Il le renvoie à une commission composée des citoyens Malherbe, Siméon, Goupil-Préfetu, Grenier & Gilot.

Après de légers débats sur la rédaction, le tribunal prend un arrêté délibéré hier en comité secret, & qui porte que quand il notifiera au sénat conservateur qu'une place est vacante dans son sein, il donnera, par des messages, connoissance de cette notification au corps législatif & aux consuls.

Faure a la parole, au nom d'une commission spéciale, pour faire un rapport sur le projet de loi relatif à la réduction des justices de paix. Il fait d'abord l'éloge de cette touchante & bienfaisante institution; il expose ensuite que l'on a fondé la nécessité de cette loi sur deux principaux motifs, la rareté des hommes éclairés & l'économie.

Faure représente que les hommes éclairés ont toujours été rares; mais les lumières sont relatives; pourvu qu'un homme ait celles nécessaires à ses fonctions, il en sait assez; & sous ce rapport, il ne sera pas difficile de trouver assez de bons juges de paix.

Quant à l'économie, Faure établit par des calculs qu'elle ne s'élèvera pas à plus d'un million 800 mille francs; & en éloignant les justiciables de leur juge, on leur fera perdre & au-delà, en frais de voyage & autres, ce qu'ils gagneront en sous additionnels.

L'on a encore fait valoir en faveur du projet un autre projet que l'on doit présenter, & qui ôtera aux juges-de-paix la police judiciaire. Mais peut-on fonder un projet ac-

tuel sur un projet à venir? Ne seroit-ce pas mettre le tribunal dans la nécessité, s'il adoptoit le premier de ces projets, d'adopter aussi le second? D'ailleurs, sans rien préjuger sur le projet annoncé, il présentera pourtant l'importante question de savoir si les nouveaux officiers de police judiciaire seront plus rassurans pour la liberté des citoyens que les juges-de-paix.

Parcourant ensuite le projet en détail, Faure s'attache à prouver qu'il renferme une foule d'omissions, de dispositions obscures & de renvois implicites à des lois faites & à faire; il annonce que la commission a été unanimement d'avis que le tribunal devoit voter le rejet du projet.

L'impression de ce rapport est ordonné.

Caré & Barra sont entendus, l'un pour & l'autre contre le projet, & la suite de la discussion est ajournée à vingt-quatre heures après l'impression de ce rapport.

On procède à un deuxième scrutin pour la nomination d'un candidat à présenter au sénat conservateur. En voici le résultat : Delamare, Daunou, Boutteville, Thibaud, Alquier, Arson, Dolomieu & Bachelier, ont eu chacun une voix; Bergerot, 2; Treillard, 4; Grégoire, 5; Laréveillere-Lépaux, 6; Crassous, 15; Dedelay-d'Agier, 24, & Desmeuniers, 30.

Personne n'ayant la majorité absolue, il sera procédé à un troisième scrutin.

Aucun objet n'étant à l'ordre du jour pour demain, le tribunal s'ajourne à quartidi.

Errata. — Dans la feuille d'hier, article *Variétés*, dernier paragraphe, on lit : *que tout autre homme qui n'est pas révolutionnaire, effacez autre.* Et plus bas : *quelques personnes sacrées, lisez quelques personnes severes.*

Bourse du 12 frimaire.

Rente provis., 25 fr. 25 c. — Tiers consol., 55 fr. 95 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 59 c. — Bons d'arrérage, 86 fr. 90 c. — Bons pour l'an 8, 94 fr. 90 c. — Syndicat, 00 fr. 50 c. — Coupures, 85 fr. 00 c.

Relation des Campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie, par le général de division Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Orient, avec cette épigraphe :

Et facere et pati fortia romanum est. TITELIVE.

Epigraphe qui renferme & l'histoire & le jugement de cette expédition.

Quel que soit un jour le sort de l'Egypte, le projet d'affranchir cette terre classique, & de la tyrannie des beys & des chaînes de la superstition; ce projet, si promptement, si glorieusement exécuté, sera toujours un des épisodes les plus étonnans de l'histoire du 18^e siècle. L'auteur de cette relation en a partagé les périls & la gloire. Son style vif, rapide, toujours au présent, à je ne sais quoi de commun avec les actions de son héros, qui les reproduit à l'œil du lecteur, & donne à son récit le mouvement & l'intérêt d'un drame; 1 vol. in-8^o, de l'imprimerie de Didot l'aîné, A ce volume, il faut en joindre un autre de la même imprimerie, & intitulé : *Pieces diverses relatives aux opérations militaires et politiques du général Bonaparte.* Ce sont les pieces justificatives du premier ouvrage, & tous deux forment un système complet de réponse à opposer aux mensonges & aux injures que les Anglais ont multipliés à cette occasion avec plus de fureur que d'adresse.

Le prix du premier volume est de 2 fr. 50 cent., & celui du second de 5 fr. Ils se trouvent à Paris, chez Didot l'aîné, galerie du Louvre, n^o 3.